

LES FRAIS INDIRECTS DE LA RECHERCHE (FIR) À LA FACULTÉ DE FORESTERIE, DE GÉOGRAPHIE ET DE GÉOMATIQUE

TYPE DE PROJET	PROVENANCE DES FONDS DE RECHERCHE	% FIR À APPLIQUER SUR LE COUT TOTAL DES DEPENSES DIRECTES DE PROJET	DÉPENSES NON ASSUJETTIES AUX FIR	COMMENTAIRES
SUBVENTION DE RECHERCHE	Subventions des trois conseils (CRSNG, CRSH, IRSC) et secrétariat des chaires de recherche du Canada	0%		Les FIR (autour de 22%) sont versés directement à ULAVAL - Aucun retour à la FFGG
	Subventions des FRQ	0%		Les FIR (27%) sont versés directement à ULAVAL - Aucun retour à la FFGG
	Subventions d'organismes subventionnaires ou publics (autres que les trois conseils fédéraux et les FRQ)	min 15% (ou le % max inscrit dans les dépenses admissibles de l'Appel à projet de l'organisme)	Contrat de soustraction - Bourse - Équipement de plus de 7000\$	Les FIR (15%) vont dans les caisses de ULAVAL - Tout excédent au-delà de 15% est versé dans le compte «frais indirects de la FFGG»; Voir RÉPARTITION des FIR à la FFGG*
	Subventions obtenues d'un Ministère ou Service fédéral (subvention assimilée contrat)	min 15% (négocier plus si possible)	Contrat de soustraction - Bourse - Équipement de plus de 7000\$	Les FIR (15%) vont dans les caisses de ULAVAL - Tout excédent au-delà de 15% est versé dans le compte «frais indirects de la FFGG»; Voir RÉPARTITION des FIR à la FFGG*
	Subventions de toute provenance dédiées EXCLUSIVEMENT à soit 1. des Frais de déplacement; soit 2. des Dépenses d'organisation de colloques; ou soit 3. des BOURSES étudiants	0%		S'assurer qu'il n'y a aucun autre type de dépenses au budget
PROJET COFINANCÉ par un organisme subventionnaire et un partenaire	Cofinancé par les trois conseils et les FRQ	20% (sur la contribution du partenaire)	Contrat de soustraction - Bourse - Équipement de plus de 7000\$	FIR applicables sur la contribution du partenaire. Les FIR (15%) vont dans les caisses de ULAVAL - Tout excédent (5%) est versé dans le compte «frais indirects de la FFGG»; Voir RÉPARTITION des FIR à la FFGG* ; les FIR des trois conseils (autour de 22%) et des FRQ (27%) sont versés directement à ULAVAL.
	Cofinancé par MITACS	0%		
	Cofinancé par un autre organisme subventionnaire (CRIBIO, PROMPT etc.)	27% (organisme subventionnaire) et 20% (partenaire)	Contrat de soustraction	27% sur la contribution de l'organisme subventionnaire et 20% celle du partenaire (sur certaines dépenses - valider le montage avec un Conseiller en développement de la recherche) -
CONTRAT DE RECHERCHE	Contrat avec un Ministère ou service provincial québécois	27%	Contrat de soustraction - Équipement de plus de 7000\$	Les FIR (27%) sont versés directement à ULAVAL - Aucun retour à la FFGG
	Contrat avec un Ministère ou Service fédéral	40% (min 25% et inclure des honoraires de personnel permanent (dégagement de ressources))	Contrat de soustraction - Équipement de plus de 7000\$	Les FIR (25%) vont dans les caisses de ULAVAL - Tout excédent au-delà de 25% est versé dans le compte «frais indirects de la FFGG»; Voir RÉPARTITION des FIR à la FFGG*
	Contrat avec un partenaire industriel ou tout autre organisme (municipalité, OBNL etc.)		Contrat de soustraction - Équipement de plus de 7000\$	Les FIR (25%) vont dans les caisses de ULAVAL - Tout excédent au-delà de 25% est versé dans le compte «frais indirects de la FFGG»; Voir RÉPARTITION des FIR à la FFGG*
CONTRAT DE SERVICES À LA COLLECTIVITÉ	Contrat avec un partenaire industriel ou tout autre organisme (municipalité, OBNL, fondation etc.) - Chercheur non affilié au CEN	30%		Les FIR (15%) vont dans les caisses de ULAVAL - Tout excédent au-delà de 15% est versé dans le compte «frais indirects de la FFGG»; Voir RÉPARTITION des FIR à la FFGG*
	Contrat avec un partenaire industriel ou tout autre organisme (municipalité, OBNL, fondation etc.) - Chercheur affilié au CEN	de 15 à 30%		Les FIR (15%) vont dans les caisses de ULAVAL - Tout excédent au-delà de 15% est versé dans le compte «frais indirects de la FFGG»; Voir RÉPARTITION des FIR à la FFGG*

Crédit: Schéma inspiré de celui de l'Université de Sherbrooke «Prévoir les frais indirects de la recherche (FIR)» - <https://www.usherbrooke.ca/gestion-recherche/gerer/fir/>